

The Day Care Advocate

Published by the Canadian Day Care Advocacy Association

Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance

Issue #4

January 1986

PARLIAMENTARY TASK FORCE: AT LAST!

On Tuesday, November 27, the Minister of Health and Welfare, Jake Epp, announced the creation of the Parliamentary Task Force on Child Care. The seven members appointed are:

Roger Clinch	PC Gloucester (N.B.)
Suzanne Duplessis	PC Louis-Hébert (Qué.)
Shirley Martin	PC Lincoln (Ont.)
	Chairperson
Rob Nicholson	PC Niagara Falls (Ont.)
Léo Duguay	PC St. Boniface (Man.)
Lucie Pépin	Lib Outremont (Qué.)
Margaret Mitchell	NDP Vancouver East (B.C.)

Task Force Terms of Reference

Here are key portions of the Terms of Reference:

By unanimous consent, it was ordered, - That a Special Committee of the House of Commons, to be composed of seven Members of Parliament be appointed to act as a Parliamentary Task Force on Child Care. The Task Force shall examine and report on the future of child care in Canada in the context of the changing needs of the Canadian family in today's society with particular reference to the following:

(1) The requirements of children for care in parental or non-parental arrangements and the preferences of parents in this regard;

(2) the role of the federal government in child care in light of the shared responsibility for child care among parents, the private sector, the voluntary sector, and governments; and

(3) alternatives for future action by the federal government: the alternatives proposed should take into account factors such as:

(a) the special circumstances of various families, including, although not exclusively, such factors as, marital status of parents, and economic circumstances of families, location, cultural background, disability of parent(s) or child; and

(b) the financial implications for the government of any initiatives which may be proposed including tax measures or other fiscal arrangements;

That the Special Committee be empowered to adjourn from place to place within Canada to hold hearings and receive the views and representations from interested groups and individuals

(cont'd on page 2)

That the Special Committee shall report no later than one year following the adoption of this Order.

No Reference to Katie Cooke Task Force

We were dismayed to see that the Terms of Reference make no mention of the Katie Cooke Task Force on Child Care. Its report and recommendations should form the basis, we feel, for all the work of this new Task Force. The year and a half of work completed by the Task Force, and the tremendous outpouring of letters, carefully researched briefs, and presentations by concerned Canadians must be the starting point for the next stage. To duplicate any of this effort would be tremendously wasteful.

The Terms of Reference are not as strong and clear as the ones we proposed a year ago, but they are both specific and broad enough to allow the Task Force to begin to put in place the system of child care Canadians are calling for. If we do our homework.

What We Want

We are told "there is no consensus" about what should be done. We disagree! There is a strong and growing consensus among those who care deeply about children and families: what is needed is a new funding mechanism for licenced child care programs, that will provide the base to resolve the problems with our present services, and will make quality child care accessible to all.

The CDCAA's proposed new **Federal Child Care Financing Act** was developed to promote the federal initiatives that are necessary to put new funding in place. The Parliamentary Task Force provides the opportunity for the daycare "community" across Canada to demonstrate support for this new initiative.

Under the proposed Act, new federal child care funding would be phased in over a ten-year period. The fund, which would be cost-shared by the provinces and territories, would provide capital and operational funding for a range of child care programs with child care to continue under

provincial jurisdiction. Programs funded under the proposed act would be accessible to all families, regardless of their income level. Under the Association's plan, parents would continue to pay fees up to 15% of the cost of the service.

We Must Act Now

All the signs indicate that **this government** is prepared to take some action to meet the child care needs of Canadians. Daycare advocates must use the Parliamentary Task Force in a variety of ways to demonstrate strong support for the necessary new funding.

Submissions to the Task Force can be of any length and style, and can come from individuals and groups. The most useful submissions will document child care needs, or refer to earlier submissions to the Katie Cooke Task Force. Most importantly, they will propose solutions, and we hope they will support the CDCAA's proposed Federal Child Care Financing Act. (Please send copies of all submissions to the CDCAA office in Ottawa).

The CDCAA is making available a number of documents to help groups and individuals in the preparation of Task Force submissions:

- 1) **CDCAA Fact Sheets:** an outline of the proposed Federal Child Care Financing Act, with background information about Canadian child care needs and the present funding of child care.

Available now in French and English.

- 2) **The CDCAA Brief to the Task Force:** an analysis of child care needs, and the details of the proposed Child Care Financing Act, including the rational, components, timetable for implementation, and description of costs and benefits.

Summary of CDCAA Brief: a short summary, to be mailed to all CDCAA members this winter.

Both the complete brief and the summary will be available by February, 1986.

3) **The Costs and Benefits of a National Child Care System for Canada.**

Monica Townson: a comprehensive cost/benefit analysis.

Summary of the Costs and Benefits: a short summary, to be mailed to all CDCAA members this winter.

Both the full paper and the summary will be available by February, 1986.

For copies of these documents, write to:

The Canadian Day Care Advocacy Association
323 Chapel St., 3rd Floor
Ottawa, Ontario K1N 7Z2
Telephone: (613) 594-3196

Public hearings of the Task Force will be held in every province and territory, beginning at the end of January at the earliest. Many communities are planning to make these hearings dramatic public events, with hundreds of parents and child care advocates turning out in support, and with a variety of presentations by groups and individuals. No matter what the official format, these will be "people's hearings"!

To request a community hearing write to:

Mrs. Micheline Rondeau-Parent
Clerk, Parliamentary Task Force on Child Care
151 Sparks Street, Room 308
Ottawa, Ontario K1A 1C3
Telephone: (613) 594-3196

Lobbying of Members of Parliament will be essential to the success of both the new Parliamentary Task Force and the ministerial Task Force chaired by Dr. Katie Cooke, and scheduled to report this winter. All Members of Parliament are influenced by the opinions of their own constituents; they should hear from daycare supporters in their ridings as soon, and as often, as possible - through calls, visits, letters, and copies of anything sent to the Task Force.

...

Daycare activists are always kept busy with local struggles. However, during the next year, they will be called upon to make new efforts at the national level. Failure to act now, when the federal government is

considering what changes to make, will haunt daycare advocates for years.

We know that we are battling in a climate of fiscal restraint. We know too that there are substantial benefits to all of us in a universal system of child care. This is our opportunity to make it clear that Canadian families can't wait any longer. Children must finally be given the priority they deserve.

The Day Care Advocate is the newsletter of The Canadian Day Care Advocacy Association. The CDCAA is an incorporated, non-profit, bilingual organization committed to accessible, affordable, high-quality daycare services for Canadians.

We welcome correspondence. Please address letters or requests for information to:

The Canadian Day Care Advocacy Association
323 Chapel St., 3rd Floor
Ottawa, Ontario K1N 7Z2
Telephone: (613) 594-3196

CHANGES IN CAP: MORE DOLLARS FOR PROFITS?

Since last spring, daycare advocates have been alarmed about the changes that the federal government is considering making to the Canada Assistance Plan (CAP) to increase its role in subsidizing for-profit daycare. One of the two ways in which the federal government contributes to parents' daycare costs is through the cost-sharing provisions of CAP, which allows provinces to recover 50% of their eligible expenditures on daycare from the federal governments.

Eligibility

The concept of eligibility is key to understanding the changes to CAP which are currently under consideration. Not only must parents qualify as eligible (low incomes as defined by CAP), but the programs in which daycare dollars are spent must also be eligible.

(cont'd on page 4)

Provinces may access federal dollars in two ways: through the **welfare services** route, which allows income testing of parents, or through the **social assistance** route, which requires parents to be needs tested. To qualify for federal cost-sharing under the welfare services route, dollars must be spent in non-profit or government-operated programs. The social assistance route, however, allows expenditures in for-profit daycare as well.*

Provincial Pressure

All provinces except Ontario primarily use the welfare services route of CAP; any public dollars that are spent in for-profit daycare in any province except Ontario are paid for 100% by the provincial government. Some provinces which use the welfare services route (Alberta and B.C., for example) have a substantial number of for-profit programs and are making considerable daycare expenditures for which they can't recover 50% from the federal government. These provinces have been pressuring the federal government for some time to modify the definition of eligible services under the welfare services route. Ontario, the only province which is currently recovering 50% of low income parents' fees under the social assistance route, is also pressuring the federal government to make the change so that Ontario can change its route of access to CAP.

What the Government Has Said

The proposed changes to CAP have been discussed at the last two meetings of the Federal-Provincial-Territorial Ministers of Social Services. After the last meeting, Mr. Epp, Health and Welfare Minister, described the proposed changes as an "expansion of daycare subsidies by \$52M..." and a way of including new kinds of "clients" for assistance. In reality, the proposed changes would mean only that the federal government would pick up a tab now paid by provincial governments, and would mean nothing new for parents at all. From the point of view of the CDCAA and many of its member organizations, increasing public funding for commercial daycare from any level of government is precisely the oppo-

site direction from that in which we'd like to move.

Mr. Epp has indicated that he will study the recommendations of the two federal Task Forces on the subject before making any changes. He will also be influenced by public opinion. Concerned citizens can have an impact by sending letters to the Minister on this issue.

* Footnote: For an excellent and detailed explanation of why CAP follows these stipulations, see: **"Financing Child Care Through the Canada Assistance Plan**, prepared for the Task Force on Child Care by Monica Townson.

Martha Friendly

NEW DAYCARE PUBLICATIONS

Research papers commissioned by the federal ministerial Task Force on Child Care are now available at no cost from Status of Women Canada. This Task Force, chaired by Dr. Katie Cooke, will report this winter to the Minister for Status of Women, Walter McLean. To order copies of the papers listed here, write to:

Status of Women Canada, Communications
151 Sparks Street, Room 1005
Ottawa, Ontario K1A 1C3
Telephone: (613) 995-7835

1. **A Bibliography on Canadian Day Care Research**, Dr. Alan Pence
 2. **Parents' Needs, Preferences, and Concerns About Child Care: Case Studies of 336 Canadian Families**, Dr. Donna Lero
 3. **Day Care Standards in Canada**, Hélène Blais Bates
 4. **Enforcement of Provincial Day Care Standards**, Tamra Thomson
 5. **Day Care Quality: Its Definition and Implementation**, Dr. Donna Lero and Irene Kyle
 6. **The Informal Child Care Market: Public Policy for Private Homes**, Nancy Miller-Chenier, The Domina Group
- (cont'd on page 5)

7. **The Effects of Day Care on Children, Families and Communities: A Review of the Research Findings**, Steen Esbensen
8. **The Bottom Line: Wages and Working Conditions of Workers in the Formal Day Care Market**, Patti Schom-Moffat, Karyo Communications
9. **Job Creation in the Child Care Industry**, Nancy Tienhaara
10. **Toward Universality: An Historical Overview of the Evolution of Education, Health Care, Day Care and Maternity Leave**, Nancy Miller-Chenier, The Domina Group
11. **Municipal Initiatives in Child Care**, Tamra Thomson
12. **Canada Assistance Plan**, Monica Townson, Consultant
13. **Child Care and Taxation in Canada: Who Pays?**, Delia Power and Mona Brown
14. **Financing Child Care in Canada**, Christine Blain, Executive Director, Task Force on Child Care (available after release of the report)
15. **National Day Care Costing Model**, The DPA Group
16. **An Overview of Some Federal - Provincial Fiscal Arrangements and Proposed Options for Financing a System of Child Care in Canada**, Karen Stotsky, Staff Researcher (available after release of the report)
17. **A Study of Work-Related Day Care in Canada**, Laurel Rothman, Rothman Beach Associates
18. **Paid/Parental Leave Policies: An International Comparison, With Options for Canada**, Monica Townson, Consultant
19. **Child Care Needs of Immigrants**, Pearl Downie, Staff Researcher

A new policy paper issued by the Social Planning Council of Metropolitan Toronto will also be of interest to daycare supporters. The report, titled **Policy Statement on Day Care** outlines the inadequacy of the current method of funding daycare in Canada, and proposes that the federal government immediately introduce laws that, within 10 years, would make funding of day care the responsibility of the federal and provincial/territorial governments.

For more information, write to:

Social Planning Council of Metropolitan Toronto
950 Yonge Street, Suite #1000
Toronto, Ontario M4W 2J4
Telephone: (416) 961-9831

CDCAA NEWS

Steering Committee Meeting

June 1985 saw the second annual meeting of the CDCAA's National Steering Committee. This year, our major effort was to plan campaigns for involving local communities in the public hearings of the Parliamentary Task Force. Our own internal development was also a focus of discussion, as we planned Steering Committee elections for the winter of 1986, and membership outreach.

CDCAA Chairpersons

The meeting was also an occasion to thank Judith Martin, who has inspired daycare advocates across Canada as our chairperson, and who had decided not to run again as chair.

Our new co-chairpersons, Gaétane Morissette in Montreal, and Jane Bertrand in Toronto, were acclaimed by the full Steering Committee. Gaétane was until recently the director of a daycare centre in a suburb of Montreal and she is now working to build our support from daycare coalitions in Québec. Jane is the co-ordinator of York University Co-op Daycare in Toronto. A member of Action Daycare, she has been active in daycare advocacy for over ten years.

Executive Committee

The Steering Committee also elected a new Executive during the June meeting:

Jane Bertrand, Ontario
Gaétane Morissette, Québec
Freida Hjartarson-Bhattacharya,
Newfoundland

(cont'd on page 6)

Ken Pierce, Prince Edward Island
Larry Katz, Ontario
Pat Wylenko, Manitoba
Judith Martin, Saskatchewan - Past
Chairperson
Myreene (Harvey) Tobin, Alberta
Susan Christie, British Columbia
Barbara Ballantyne, North West Terri-
tories

On behalf of all CDCAA members, our thanks to **Lucille MacKay** (B.C.), who has resigned from the Executive, but continues her work on the Steering Committee.

Staff

In July we welcomed a second co-ordinator, **Lise Corbeil-Vincent**, who is hard at work in the office alongside Lynne Westlake. Lise had been working as a Planning Officer with the Social Planning Council of Ottawa-Carleton, and had worked for a major daycare Task Force in the region. Another new staff member is our part-time secretary, **René Buckley**, who is quickly learning the ropes in daycare.

M.P.s Lobby

CDCAA Executive members lobbied federal M.P.s in separate meetings with the three coucuses on October 21, following an Executive meeting in Ottawa.

Attendance by Liberal and Conservative members was disappointing; they were far out-numbered by the New Democrats.

The Conservative members were unwilling to endorse direct funding of child care programs, although they did recognize existing problems with child care. The Liberal members acknowledged the necessity of child care programs for Canadian families, and assured the CDCAA that the Liberal Party would give serious consideration to our proposed federal Child Care Financing Act. The New Democrats expressed strong support both in principal and in detail for the new financing proposal. Also stated was a commitment to push for new federal dollars for child care in the next budget.

Study On Economics of Daycare

Monica Townson, an independent economic consultant, has been contracted by the CDCAA to do a cost-benefit analysis of a comprehensive system of universally-accessible child care. Monica has worked for such bodies as the Canadian Advisory Council on the Status of Women, the Economic Council of Canada, and the C.D. Howe Institute; most recently, she has done work for the Task Force on Child Care chaired by Dr. Katie Cooke, the Abella Commission of Inquiry on Equality in Employment, and the United Nations Economic Commission for Europe.

This study will detail the costs of the high quality system we are advocating, and will describe the major benefits to Canadian society of the system.

Look for the study in January. Summaries will be mailed to all CDCAA members and the full report will be available upon request.

A NOTE FROM OUR PAST CHAIRPERSON

Judith Martin, our founding chairperson, resigned from the chair in June. She continues as past-chairperson on the Executive Committee of the CDCAA.

I first became formally involved in the national daycare debate during the planning for the 2nd National Conference on Daycare. Little did I know then that the next three years of my life would be happily and hectically preoccupied with the development of a national daycare organization.

Fortunately, largely because of the dedicated people working within the CDCAA and the thousands of parents who rallied to support our vision, as I considered whether to run again as Chairperson, I did so with the knowledge that we first pioneers with the CDCAA had already accomplished a fair

(cont'd on page 7)

amount. The realization of my main reason for being involved nationally - the establishment of a viable national daycare advocacy organization - meant I could withdraw from the leadership with a clear conscience. I really did want more energy for my young girls, for my college work, and for the daycare movement in Saskatchewan.

Our new Chairpersons, Gaétane and Jane, have the unanimous support of the Steering Committee, and are already making headway in strengthening the CDCAA.

I simply want to thank the many individuals and organizations who have supported me. I have benefitted enormously from the opportunity to work with so many committed people. Their passion for justice for children, I trust, will never be tempered. I look forward to continuing to work with you in my role as past Chairperson, and through my work on daycare policy in Saskatchewan.

Judith Martin

CDCAA STEERING COMMITTEE ELECTIONS DUE IN SPRING

The CDCAA 24 member national Steering Committee is nearing the end of a first two-year term, and the Executive Committee is planning new elections to take place late this winter. Two years ago, each province and territory developed a democratic process to elect its representatives. This year, we are building on this experience to establish a more uniform process across the country.

The elections will allow all CDCAA members to participate by mail in the election of two Steering Committee members and an official alternate member for their province or territory. The mail-in process will give all our members the opportunity to nominate, to run, and to vote. All CDCAA members will receive more detailed information about the process later this winter.

Once again, our goal will be to have a broadly-based Steering Committee of committed individuals who can speak for our constituency of parents and child care staff, labour and women's groups, community and church groups, and professional organizations. **Note:** Steering Committee members sit as individuals, and not as official representatives of any groups or members who nominate them.

A NOTE ON MEMBERSHIP RENEWAL

With our growing membership (and no computer yet), membership renewal has been a problem. Knowing that the renewal process would tie up our office for a period, we've extended memberships several times.

Now, after a good deal of debate about the best timing and process for membership renewal, we have decided to extend all memberships until **June 1986**. From that time on, CDCAA memberships will extend for two years from their original date.

PROVINCIAL REPORTS

British Columbia: All B.C.ers are being encouraged to "invite the world" to the Expo 86 World's Fair to be held in Vancouver, May through September 1986. Well, all you adults are invited but...what about the children??

There have been innovative proposals developed for a Children's Pavillion. None of these ideas will become reality because there is no funding source committed to proceed with the plans. As a result, there will be no space designed or planned for children, and no support services for families who visit the fair.

(cont'd on page 8)

Underfunding continues to grow in B.C., as the gap between subsidies and the cost of care grows, and as the ceilings for parental incomes eligible for subsidy become more unrealistic. A single parent with a net monthly income over \$795. is ineligible for full subsidy. Subsidy rates have not increased since 1981! This means that a single parent bringing home less than \$795. per month, and having subsidized care for a toddler, will be charged up to \$175. per month. (Cost of licenced care for infants/toddlers: \$400. to \$475. per month; maximum subsidy for this age group: \$303. per month).

Saskatchewan: The 370 individuals who attended the **Provincial Childcare Conference** on October 4 and 5 sent a telegram to Jake Epp, asking him not to expand federal funding for commercial daycare centres After-school care was the topic of the **Regina Daycare Coalition's** policy conference on October 25 and 26... Watch for a **Saskatoon Action Childcare** conference on Provincial Policy: February 28 and March 1, 1986.

Saskatchewan groups are planning a Day-care Election campaign for the upcoming provincial elections. The **Saskatchewan Action Committee**, Status of Women, has identified child care as a priority issue in the election, and is studying the CDCAA's proposed Child Care Financing Act.

Ontario: The Liberal-NDP accord contained a commitment to move towards funding daycare for all parents. However, the accord hasn't resulted in any changes in this direction.

The Liberal government has promised new subsidized spaces and start-up funds for workplace daycare programs - including one at Queen's Park. On the down side, the Liberals have supported the federal initiative to open up funding for commercial daycare (see article by Martha Friendly). And they are providing financial support for unlicenced care. And again, there is no help in store for the unsubsidized majority who want licenced care.

The **Ontario Coalition for Better Daycare** got out 300 people for their annual lobby of Queen's Park on October 28, following their week-end conference. The exchange with the Liberals became a bit heated when those present expressed their frustration with the government's failure to offer any new solutions to relieve the inequities so frequently described.

Family daycare providers working for two long-established licenced community agencies in Ontario are applying for union certification. As we go to press, both groups are awaiting Labour Board rulings on whether these providers have employee status or are self-employed. We'll keep you posted on developments, as this drive will have implications for family daycare across Canada.

Quebec: The first provincial **seminar on the Quality of Life in Daycare** was held in September, at the Montreal Congress Centre.

This 3 day event was attended by more than 1500 persons, daycare providers, parents and specialists who came to discuss the many aspects of day care for children.

The seminar was funded by the **Office des services de garde à l'enfance**. Participants had the opportunity to participate in some 80 workshops and conferences touching every aspect of life in Daycare.

Each of the 600 daycare centres of the province had the right to send two representatives to the seminar. Some 30 colleges, universities, community services centres (C.L.S.C.) and Community Health Centres (D.S.C.) also participated.

The **Canadian Daycare Advocacy Association** was part of the round table discussion which was also attended by six Quebec associations.

Newfoundland: The provincial government has added \$100,000. to the daycare budget this year. Not a huge sum, but it includes some significant new support for child care in the province: money for training; an increase in start-up grants; an increase in

(cont'd on page 9)

ceilings for subsidies from \$430. to \$748. per month, net family income; and most exciting, an "Equipment and Supplies" grant of 20 cents per licenced child space per day. A first step towards making child care accessible to all!

On the West Coast of Newfoundland, members of the **Corner Brook Citizens Action**

Child Care Committee have been working on a child care survey, and will be publicizing the results. They have elected a new executive, are planning meetings with MLAs, and are working on a brief for the Parliamentary Task Force. They are also applying for funds to hire a person to do ongoing community educations and development in daycare.

For information about membership in The Canadian Day Care Advocacy Association, write or phone:

**The Canadian Day Care Advocacy Association
323 Chapel St., 3rd Floor
Ottawa, Ontario K1N 7Z2
Telephone: (613) 594-3196**

LA VOIX DES SERVICES DE GARDE

Publié par l' Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance

Canadian Day Care Advocacy Association



Numéro #4

janvier 1986

UN GROUPE DE TRAVAIL PARLEMENTAIRE, ENFIN!

Mardi le 27 novembre, le ministre de la Santé et du Bien-être social, l'honorable Jake Epp, annonçait la mise sur pied d'un groupe de travail parlementaire sur les services de garde à l'enfance. Ce groupe comptera sept membres:

Roger Clinch	PC Gloucester (N.B.)
Suzanne Duplessis	PC Louis-Hébert (Qué.)
Shirley Martin	PC Lincoln (Ont.) Présidente
Rob Nicholson	PC Niagara Falls (Ont.)
Léo Duguay	PC St. Boniface (Man.)
Lucie Pépin	Lib. Outremont (Qué.)
Margaret Mitchell	NPD Vancouver East (C.-B.)

Mandat du groupe de travail

Voici quelques éléments-clés du mandat du groupe de travail:

Du (sic) consentement unanime, il est ordonné, -Qu'un Comité spécial de la Chambre des communes devant se composer de sept députés soit désigné comme groupe de travail parlementaire sur la garde d'enfants. Ce groupe de travail étudiera l'avenir de la garde des enfants au Canada et fera rapport à ce sujet, compte tenu de l'évolution des besoins des familles canadiennes dans la

société d'aujourd'hui, et plus particulièrement des points suivants:

1. Les besoins des enfants en matière de garde dans des situations incluant ou non les parents, et les préférences des parents dans ces situations;

2. Le rôle du gouvernement fédéral au chapitre de la garde des enfants, dans le cadre d'un partage de la responsabilité en la matière entre les parents, le secteur privé, le secteur bénévole et les gouvernements; et

3. Les mesures de rechange proposées au gouvernement fédéral, lesquelles doivent tenir compte de certains facteurs dont:

a) la situation spéciale de diverses familles, entre autres, l'état civil des parents, la situation économique des familles, le lieu habité, le milieu culturel, l'invalidité d'un parent ou de l'enfant; et

b) les répercussions financières pour le gouvernement de toute mesure proposée, y compris les mesures fiscales et les autres dispositions de cette nature;

Que le Comité spécial soit autorisé à siéger où que ce soit au Canada afin de tenir des audiences et de recevoir les vues et présentations de groupes d'in-

térêt et de particuliers et que, si nécessaire, il se fasse accompagner du personnel requis;

Que le Comité spécial fasse rapport au plus tard dans un an suivant l'adoption de cet ordre.

Le travail du groupe de Katie Cooke est passé sous silence

Nous avons été déçus de constater que le mandat du nouveau groupe de travail ne faisait aucune mention du groupe de Katie Cooke sur les services de garde à l'enfance. Nous pensons que le rapport et les recommandations de ce groupe devraient constituer la base du mandat du nouveau groupe de travail. Selon nous, les quelque 18 mois de travaux du groupe de Katie Cooke, la masse considérable de lettres reçues, les présentations soignées et les interventions faites par un grand nombre de Canadiens intéressés à la question devraient servir de point de départ au travail qui s'amorce maintenant. Toute répétition du travail déjà accompli constituerait un gaspillage considérable de temps et d'argent.

Le mandat n'est ni aussi fort ni aussi clair que celui que nous avons proposé il y a un an, mais il est à la fois suffisamment précis et suffisamment large pour permettre au groupe de travail de commencer à mettre sur pied le réseau de services de garde dont les Canadiens ont besoin. Il s'agit maintenant pour nous de ne pas faillir à la tâche.

Ce que nous voulons

On nous dit qu'il "n'existe pas de consensus" sur ce qui devrait être fait. Nous ne sommes pas d'accord! Il existe au contraire un consensus de plus en plus large chez ceux et celles qui s'inquiètent du sort des enfants et des familles. Ce qu'il nous faut, c'est un nouveau mécanisme de financement pour les programmes de services de garde à l'enfance autorisés qui servira au moins de point de départ pour la résolution des problèmes que nous connaissons actuellement et qui permettra à tous d'avoir accès à des services de garde de qualité.

Le projet de Loi fédérale sur le financement des services de garde proposée par l'ACPSGE a été élaborée pour favoriser l'intervention du fédéral dans le financement des services de garde. Le groupe de travail parlementaire donne la possibilité aux personnes engagées dans la promotion des services de garde de faire connaître leur appui pour ce projet.

En vertu du projet de Loi proposé, le nouveau fonds fédéral pour les services de garde serait mis en place progressivement sur une période de dix ans. Le fonds, dont les coûts seraient partagés par les provinces et les territoires, couvrirait les investissements et les dépenses de fonctionnement pour toute une gamme de programmes de services de garde, lesquels continueraient cependant de relever des provinces. Les programmes financés en vertu de ce projet de Loi seraient accessibles à toutes les familles, peu importe leur revenu. Les parents continueraient de payer des frais pouvant atteindre jusqu'à 15% des coûts du service.

Nous devons agir immédiatement

Tout porte à croire que le gouvernement actuel est prêt à prendre certaines mesures pour répondre aux besoins des Canadiens en ce qui concerne les services de garde. Les personnes engagées dans la promotion des services de garde peuvent profiter de l'existence du groupe de travail pour démontrer, de toutes sortes de façons, l'urgence d'obtenir de nouveaux fonds.

La longueur et le style des présentations au groupe de travail peuvent varier. Ces présentations peuvent être préparées par des personnes ou par des groupes. Les plus utiles seront celles qui permettent de déterminer les besoins ou qui partiront des présentations préparées antérieurement à l'intention du groupe de travail de Katie Cooke. Elles doivent avant tout proposer des solutions et nous espérons qu'elles appuieront le projet d'une Loi fédérale sur le financement des services de garde de l'ACPSGE. (Prière d'envoyer un exemplaire de toutes les présentations au bureau de l'ACPSGE à Ottawa.)

L'ACPSGE dispose d'un certain nombre de documents qui peuvent aider les groupes et les personnes dans la préparation de leur présentation au groupe de travail:

1) **Notes documentaires de l'ACPSGE:** exposé sur le projet de Loi fédérale pour le financement des services de garde à l'enfance, avec documentation à l'appui portant sur les besoins des services de garde au Canada et sur la situation actuelle du financement de ces services.

Maintenant disponible en français et en anglais.

2) **Présentation de l'ACPSGE au groupe de travail:** analyse des besoins et explication détaillée du projet de Loi sur le financement des services de garde, y compris ses justifications, ses composantes, le calendrier de mise en vigueur et la description des coûts et des avantages.

Résumé de la présentation de l'ACPSGE: document qui sera expédié à tous les membres de l'Association cet hiver.

Les deux documents seront disponibles en février 1986.

3) **Les coûts et les avantages d'un réseau national de services de garde à l'enfance au Canada,** par Monica Townson: une analyse complète des coûts et avantages.

Résumé de l'analyse des coûts et des avantages... document qui sera expédié à tous les membres de l'ACPSGE cet hiver.

Les deux documents seront disponibles en février 1986. (Seulement le résumé en français).

Pour obtenir des exemplaires des documents susmentionnés, s'adresser à:

L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance
323, rue Chapel 3^e étage
Ottawa, Ontario K1N 7Z2
Téléphone: (613) 594-3196

Le groupe de travail tiendra des **audiences publiques** dans chaque province et chaque territoire, au plus tôt à partir de la fin de janvier. Plusieurs collectivités prévoient faire en sorte que ces événements ne passent pas inaperçus en appelant des centaines de parents et d'autres personnes engagées dans la promotion des services de garde à venir manifester leur appui et en organisant toute une gamme de présentations par des groupes ou par des personnes individuelles. Quelle que soit la forme officielle des présentations, ces audiences seront sans doute des audiences "populaires"!

Pour demander la tenue d'une audience dans votre collectivité, écrire à:

Madame Micheline Rondeau-Parent
Commis, Groupe de travail parlementaire
sur les services de garde
à l'enfance
151, rue Sparks, pièce 308
Ottawa, Ontario K1A 1C3
Téléphone: (613) 594-3196

Le **lobbying des députés fédéraux** jouera un rôle essentiel dans la conclusion des travaux du groupe de travail parlementaire et du groupe de travail ministériel présidé par le Dr Katie Cooke et dont le rapport devrait être publié cet hiver. Tous peuvent influencer sur la position de leur député. Ces derniers devraient entendre parler des personnes qui, dans leur comté, travaillent à la promotion des services de garde et ce, le plus tôt et le plus souvent possible. N'hésitez donc pas à les appeler, à leur rendre visite, à leur envoyer des lettres et des copies de tout document que vous enverrez au groupe de travail.

Nous savons que les personnes engagées dans la promotion des services de garde dans leur propre région sont débordées de travail. Toutefois, pendant l'année qui vient, elles devront consacrer une partie de leurs énergies au niveau national. Si nous n'agissons pas maintenant, au moment où le gouvernement fédéral étudie les changements à apporter, nous pourrions le regretter pendant des années.

Nous savons que la situation n'est pas rose, en cette période de restrictions. Nous savons aussi qu'un système universel de services de garde comporterait des avantages substantiels pour chacun de nous. L'occasion nous est donnée actuellement de démontrer clairement que les familles canadiennes ne peuvent attendre plus longtemps. Nos enfants doivent enfin se voir accorder la priorité qu'ils méritent.

La voix des services de garde est le bulletin de nouvelles de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance. L'ACPSGE est une association incorporée, à but non lucratif, bilingue, engagée dans la promotion d'un réseau de services de garde à l'enfance abordable, de haute qualité et accessible à tous les Canadiens.

Toute correspondance est la bienvenue. Prière d'adresser vos lettres ou vos demandes de renseignements à:

L'Association canadienne pour la
promotion des services de garde à
l'enfance

323, rue Chapel
Ottawa, Ontario K1N 7Z2
Téléphone: (613) 594-3196

LE RÉGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE DU CANADA: PLUS D'ARGENT POUR LES PROFIT?

Depuis le printemps dernier, les Canadiens et les Canadiennes engagés dans la promotion des services de garde à l'enfance s'inquiètent des changements que le gouvernement fédéral envisage d'apporter au Régime d'assistance publique du Canada et qui visent à augmenter sa contribution au financement des services de garde à but lucratif. Les dispositions du Régime concernant le partage des coûts, qui permettent aux provinces de récupérer du fédéral 50% de leurs dépenses éligibles pour les services de garde, constituent une des deux façons par lesquelles le gouvernement fédéral aide les parents à défrayer les coûts de ces services.

Éligibilité

La notion d'éligibilité est au centre des changements au Régime que le gouvernement envisage actuellement. Non seulement les parents doivent-ils remplir certaines conditions pour devenir éligibles (faibles revenus, tels que définis par le Régime), mais les programmes de services de garde doivent eux aussi être éligibles.

Les provinces peuvent obtenir les fonds du fédéral de deux façons: par le biais des **services de bien-être**, où l'on tient compte des revenus des parents, ou par le biais de **l'aide sociale**, où l'on tient compte des besoins des parents. Dans le premier cas, seuls les programmes à but non lucratif et ceux gérés par le gouvernement sont éligibles au partage des coûts par le fédéral. Dans le second cas cependant, les dépenses pour des services de garde à but lucratif sont aussi admises.*

* Pour une explication excellente et détaillée des raisons pour lesquelles le Régime fonctionne de cette façon, voir: "**Financing Child Care Through the Canada Assistance Plan**," ouvrage préparé par le Groupe de travail sur les services de garde à l'enfance par Monica Townson.

Pressions des provinces

Toutes les provinces sauf l'Ontario ont principalement accès au Régime d'assistance publique du Canada par le biais des services de bien-être. Tous les fonds publics qui sont dépensés pour les services de garde à but lucratif dans toutes les provinces sauf l'Ontario sont payés à 100% par le gouvernement provincial. Plusieurs provinces qui procèdent de cette façon (l'Alberta et la Colombie-Britannique, par exemple) comptent un nombre important de programmes à but lucratif et dépensent des sommes considérables pour les services de garde, dépenses pour lesquelles ils ne peuvent obtenir du gouvernement fédéral le remboursement de 50%. Ces provinces exercent depuis un certain temps déjà des pressions sur le gouvernement fédéral afin que ce dernier modifie la définition de l'éligibilité en ce qui concerne les services de bien-être. L'Ontario, la seule

province qui récupère actuellement 50% des subventions versées aux parents à faible revenu en vertu de l'aide sociale, exerce elle aussi des pressions sur le fédéral afin que ce dernier procède à ce changement et qu'elle puisse ainsi accéder au Régime par l'autre voie.

Position du gouvernement fédéral

Les changements proposés au Régime ont fait l'objet de discussions aux deux dernières rencontres des ministères des Services sociaux du fédéral, des provinces et des territoires. Après la dernière rencontre, M. Epp, ministre de la Santé et du Bien-être social, a dit des changements proposés qu'ils constituaient une "augmentation de 52 millions de dollars des subventions aux services de garde", et qu'il s'agissait là d'une façon d'inclure de nouveaux types de "clients" pour l'aide. En réalité, les changements proposés auraient uniquement pour résultat de faire payer par le gouvernement fédéral une facture actuellement payée par les provinces, ce qui ne changerait rien à la situation actuelle des parents. Selon l'ACPSGE et plusieurs des organisations qu'elle regroupe, l'augmentation des fonds publics destinés aux services de garde commerciaux, peu importe que ces fonds proviennent du fédéral ou des provinces, va dans le sens contraire de ce que nous voudrions voir.

M. Epp a laissé entendre qu'il étudiera les recommandations des deux groupes de travail fédéraux sur cette question avant de procéder à tout changement. Il devra aussi tenir compte de l'opinion publique. Les personnes intéressées à cette question sont invitées à écrire au Ministre pour lui faire connaître leur opinion.

Martha Friendly

NOUVELLE PUBLICATION SUR LES SERVICES DE GARDE

On peut obtenir gratuitement divers documents de recherche commandés par le Groupe de travail ministériel sur les services de garde à l'enfance. Ce groupe de travail, présidé par le Dr Katie Cooke, présentera cet hiver son rapport au Ministre de la Condition féminine, Walter McLean. Pour obtenir des exemplaires des documents énumérés ci-après, écrire à:

Condition féminine Canada, Communications
151, rue Sparks, pièce 1005
Ottawa, Ontario K1A 1C3
Téléphone: (613) 995-7835

Série 1: Le financement de la garde des enfants: dispositions actuelles

Le financement de la garde des enfants au moyen du Régime d'assistance publique du Canada, Monica Townson

La garde des enfants et les dispositions fiscales au Canada: Qui assume les frais?
Delia J. Power et Mona G. Brown

Rémunération et conditions de travail dans le domaine de la garde de jour autorisée, Patti Schom-Moffatt

Initiatives des municipalités dans le domaine de la garde des enfants, Tamra L. Thomson

Le financement public de la garde des enfants au Canada, Christine Blain

Série 2: Le financement de la garde des enfants: dispositions futures

L'universalité des garderies: Examen rétrospectif de l'évolution de l'enseignement, des soins de santé, des services de garde et des congés de maternité, Nancy Miller-Chenier et Dorothy LaBarge

Modèle national de prévision des coûts pour la garde de jour, Le DPA Group Inc.

Examen de quelques accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, et propositions pour le financement d'un réseau de garderies au Canada, Karen Stotsky

La création d'emplois dans le secteur de la garde des enfants, Nancy Tienhaara

Proposition en vue du financement à frais partagés des subventions de fonctionnement et de démarrage des garderies de jour, Ruth Rose-Lizée

Série 3: La garde des enfants: Normes et qualité

Normes régissant la garde d'enfants au Canada, Hélène Blais Bates

Application des normes provinciales concernant les garderies, Tamra L. Thomson

La qualité des services de garde d'enfants: définition et application, Dr Donna S. Lero et Irene Kyle

Le marché des services de garde non agréés: politique sur la garde d'enfants en milieu familial, Nancy Miller-Chenier (étude basée sur les recherches de Hélène Blais Bates)

Effets de la garde de jour sur les enfants, les familles et les collectivités: revue des comptes rendus de recherche, Steen B. Esbensen

Série 4: La garde des enfants: Rôle de l'employeur

Politiques relatives aux congés parentaux payés: une comparaison internationale et les options du Canada, Monica Townson

Etude sur les garderies en milieu de travail au Canada, Rothman Beach Associates

Série 5: La garde des enfants: Besoins des parents et des familles

Les besoins des immigrants en matière de services de garde d'enfants, Pearl Downie

Besoins, préférences et préoccupations des parents concernant la garde des enfants: études de cas portant sur 336 familles canadiennes, Dr Donna S. Lero et collaborateurs

Série 6: Bibliographie des études sur la garde des enfants au Canada

Bibliographie des études sur la garde des enfants au Canada, Dr Alan Pence

Un nouveau document de travail publié par le Social Planning Council of Metropolitan Toronto peut aussi s'avérer intéressant. Le rapport, intitulé "Policy Statement on Day Care", montre les carences de la méthode actuelle de financement des services de garde au Canada et propose que le gouvernement fédéral élabore immédiatement des lois qui, au cours des 10 prochaines années, feraient du financement des services de garde une responsabilité du gouvernement fédéral et des gouvernements des provinces et des territoires.

Pour en savoir plus, écrire à:

Social Planning Council
of Metropolitan Toronto
950, rue Yonge, suite 1000
Toronto, Ontario M4W 2J4
Téléphone: (416) 961-9831

NOUVELLES DE L'ACPSGE

Réunion du Comité de direction

C'est en juin 1985 qu'a eu lieu la deuxième réunion annuelle du Comité national de direction de l'ACPSGE. Cette année, nous avons principalement mis l'accent sur l'organisation de campagnes visant à favoriser la participation des collectivités aux audiences publiques organisées par le groupe de travail parlementaire sur les services de garde. Les discussions ont aussi porté sur le développement de notre association, avec la planification des élections du Comité de direction prévues

pour l'hiver 1986, ainsi que sur la communication avec les membres.

Présidentes de l'ACPSGE

La recontre a aussi été l'occasion de remercier **Judith Martin**, dont le travail au titre de présidente de notre association a constitué une source d'inspiration pour toutes les personnes engagées dans la promotion des services de garde à l'enfance. Judith a décidé de ne pas solliciter un second mandat.

Nos nouvelles co-présidentes, **Gaétane Morissette** à Montréal et **Jane Bertrand** à Toronto, ont reçu l'appui unanime du Comité de direction. Gaétane était jusqu'à récemment directrice d'une garderie de la région de Montréal et elle travaille actuellement à la promotion de notre association auprès des coalitions vouées à la défense des services de garde au Québec. Jane est coordonnatrice de la garderie coopérative de l'Université York, à Toronto. Membre de Action Daycare, elle travaille activement dans le mouvement de promotion des services de garde depuis plus de dix ans.

Comité exécutif

Le Comité de direction a aussi élu un nouveau comité exécutif pendant la réunion de juin:

Jane Bertrand, Ontario, co-présidente
Gaétane Morissette, Québec, co-présidente
Freida Hjartarson-Bhattacharya, Terre-Neuve
Ken Pierce, Ile-du-Prince-Edouard
Larry Katz, Ontario
Pat Wylenko, Manitoba
Judith Martin, Saskatchewan ancienne présidente
Myreene (Harvey) Tobin, Alberta
Susan Christie, Colombie-Britannique
Barbara Ballantyne, Territoires du Nord-Ouest

Au nom de tous les membres de l'ACPSGE, nous tenons à remercier **Lucille MacKay** (C.-B.), qui a démissionné du Comité exécutif mais qui poursuivra son travail au sein du Comité de direction.

Personnel

En juillet, nous avons accueilli une deuxième coordonnatrice, **Lise Corbeil-Vincent**, qui est venue prêter main forte dans notre bureau à Lynne Westlake. Lise s'occupait auparavant de planification au Social Planning Council d'Ottawa-Carleton. Elle a aussi déjà travaillé à un important groupe de travail sur les services de garde dans la région. Nous avons aussi une nouvelle secrétaire à temps partiel, **Renée Buckley**, qui s'adapte rapidement aux particularités de son nouveau travail.

Lobbying auprès des députés

Après une réunion tenue à Ottawa le 21 octobre dernier, les membres du Comité exécutif de l'ACPSGE ont rencontré tour à tour les caucus des trois partis fédéraux.

La participation des membres des partis Libéral et Conservateur a été décevante. Les néo-démocrates ont démontré un intérêt beaucoup plus grand.

Les membres du caucus conservateur se sont dit opposés au financement direct des programmes de services de garde, même s'ils semblaient reconnaître les problèmes qui existent avec le système actuel. Les libéraux ont dit reconnaître la nécessité des services de garde à l'enfance pour les familles canadiennes et ont assuré l'ACPSGE que le parti Libéral examinerait avec attention le projet de loi sur le financement des services de garde proposé par notre association. Le NPD s'est dit entièrement d'accord à la fois avec le principe et avec les détails de notre projet de financement. Il s'est aussi engagé à faire pression pour obtenir de nouveaux fonds pour les services de garde dans le prochain budget fédéral.

Etude sur les aspects économiques des services de garde à l'enfance

Mme Monica Townson, experte-conseil indépendante spécialisée en économie, a été engagée à contrat par l'ACPSGE pour procéder à une analyse des coûts et avantages d'un réseau complet de services de garde à l'enfance accessibles à tous. Monica a déjà travaillé au sein d'organismes tels

que le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, le Conseil économique du Canada et l'Institut C.D. Howe. Plus récemment, elle a prêté ses services au groupe de travail sur les services de garde présidé par le D^r Katie Cooke, à la Commission d'enquête Abella sur l'égalité d'emploi et à la Commission économique des Nations-Unies pour l'Europe.

Cette étude donnera les détails des coûts du réseau de haute qualité que nous préconisons et décrira les principaux avantages d'un tel réseau pour la société canadienne.

Les résultats devraient être disponibles dès janvier. Des résumés seront envoyés à tous les membres de l'ACPSGE et le rapport complet sera disponible sur demande.

UN MOT DE NOTRE ANCIENNE PRESIDENTE

(Judith Martin, notre présidente fondatrice, a démissionné de son poste en juin. Elle continue toutefois à travailler au sein du Comité exécutif de l'ACPSGE.)

C'est à l'occasion de la planification de la deuxième conférence nationale sur les services de garde que je me suis engagée officiellement dans la promotion des services de garde au niveau national. J'étais loin de me douter, à l'époque, que les trois prochaines années de ma vie seraient entièrement consacrées au travail passionnant d'élaboration d'une organisation nationale de promotion des services de garde.

Depuis sa création, notre association a eu la chance de pouvoir compter sur le travail acharné de ses membres et sur l'appui des milliers de parents qui se sont ralliés pour la défense de nos objectifs. Ainsi, lorsque j'ai réfléchi à la possibilité de solliciter un deuxième mandat au poste du présidente de l'ACPSGE, je pouvais me féliciter des progrès déjà ac-

complis par notre association. La principale raison de mon engagement au niveau national ayant été la mise sur pied d'une organisation viable vouée à la promotion d'un réseau national de services de garde, je pouvais donc quitter mon poste la conscience tranquille. Par ailleurs, je souhaitais vraiment consacrer plus d'énergie à l'éducation de mes filles, à mon travail au collège et au mouvement des services de garde en Saskatchewan.

Nos nouvelles co-présidentes, Gaétane et Jane, bénéficient de l'appui unanime du Comité de direction et elles ont déjà entrepris de renforcer notre association.

Je tiens à remercier les personnes et les organisations qui m'ont appuyé. La possibilité qui m'a été donnée de travailler avec un si grand nombre de gens dévoués a été pour moi une expérience extrêmement enrichissante. Je sais qu'ils sauront toujours faire preuve de la même détermination pour la défense des droits de nos enfants. Je suis impatiente de continuer à travailler avec vous au sein du Comité de direction et par le biais de mon engagement en Saskatchewan.

Judith Martin

ELECTIONS DU COMITE DE DIRECTION DE L'ACPSGE AU PRINTEMPS

Les 24 membres du Comité national de direction de l'ACPSGE ont presque terminé leur premier mandat de deux ans et le Comité exécutif prévoit tenir des élections à la fin de l'hiver. Il y a deux ans, chaque province et chaque territoire avait mis au point un processus démocratique pour l'élection de ses représentants. Cette année, nous partirons de l'expérience acquise pour élaborer un processus plus uniforme d'un bout à l'autre du pays.

Tous les membres de l'ACPSGE pourront participer, par vote postal, à l'élection de deux membres du Comité de direction et d'un membre de rechange officiel pour leur province ou leur territoire. Cette méthode permettra à tous nos membres de poser leur candidature, de proposer des noms et de voter. De plus amples renseignements seront communiqués à tous les membres bientôt.

Nous avons toujours pour objectif d'élire un Comité de direction représentatif composé de membres dévoués capables de défendre les intérêts de l'ensemble de nos membres, qu'il s'agisse des parents, des employés de services de garde, des organisations de travailleurs et travailleuses et de femmes, des groupes travaillant au sein de la collectivité ou de l'église et des organisations professionnelles. Il est à noter que tous les membres du Comité de direction sont considérés comme des personnes indépendantes et non pas comme les représentants officiels des groupes ou des membres qui ont proposé leur candidature.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRES

Notre liste de membres de plus en plus longue (et pas encore informatisée) nous a causé des problèmes dernièrement. Conscientes du fait que le processus de renouvellement des cartes de membre occuperait notre bureau pendant une certaine période de temps, nous avons repoussé l'échéance plusieurs fois.

Après de nombreuses discussions sur le moment le plus opportun pour le renouvellement des cartes de membres et sur la meilleure méthode à employer, nous avons décidé de prolonger toutes les cartes de membres jusqu'en **juin 1986**. A partir de cette date, les cartes de membres de l'ACPSGE seront valides pour une période de deux ans commençant à la date de l'adhésion.

RAPPORTS DES PROVINCES

Saskatchewan: Les 370 personnes qui ont assisté à la conférence provinciale sur les services de garde tenue les 4 et 5 octobre dernier ont envoyé un télégramme à Jake Epp pour lui demander de ne pas augmenter les fonds consacrés aux services de garde commerciaux. La conférence de la **Regina Day-care Coalition**, tenue les 25 et 26 octobre dernier, portait sur la question des services de garde après les heures de classe. La **Saskatoon Action Childcare** tiendra une conférence portant sur la politique provinciale les 28 février et 1^{er} mars prochains.

Des groupes de la Saskatchewan prévoient profiter des prochaines élections provinciales pour promouvoir la question des services de garde en Saskatchewan. Le **Comité d'action de la Saskatchewan sur la situation de la femme** a décidé d'inclure la question des services de garde au nombre des questions prioritaires à débattre à l'occasion des élections et il étudie actuellement le projet de l'ACPSGE pour une Loi sur le financement des services de garde.

Colombie-Britannique: Tous les habitants de cette province sont encouragés à "inviter le monde" à visiter l'Expo 86 qui se tiendra à Vancouver, de mai à septembre 1986. Il semble cependant que cette invitation ne s'adresse qu'aux adultes.

De nombreux projets avaient été mis de l'avant pour la création d'un pavillon des enfants. Cependant, aucune de ces idées ne se matérialisera car on n'a pas cru bon de consacrer des fonds à la réalisation d'un tel projet. Résultat, on ne trouvera à l'Expo aucun endroit conçu ou planifié pour les enfants ni aucun service d'aide pour les familles qui visiteront l'exposition.

Le manque de fonds est de plus en plus criant en Colombie-Britannique et le fossé qui sépare les subventions des coûts des

services de garde s'élargit sans cesse. Par ailleurs, le seuil qui détermine l'éligibilité des parents aux subventions est de plus en plus irréaliste. Ainsi, un parent seul dont le revenu mensuel net dépasse 795 \$ ne peut toucher la subvention totale. Les taux de subvention n'ont pas augmenté depuis 1981! Ceci signifie qu'un parent seul dont le revenu mensuel est inférieur à 795 \$ et qui bénéficie d'une subvention pour la garde de son jeune enfant devra déboursier jusqu'à 175 \$ par mois. (Les coûts des services de garde autorisés pour les bébés et les jeunes enfants varient de 400 \$ à 475 \$ par mois mais la subvention maximale pour ce groupe d'âge est de 303 \$ par mois.)

Ontario: Dans l'entente qu'ils ont conclue pour former le nouveau gouvernement provincial, le parti Libéral et le NPD s'étaient engagés à favoriser l'universalité de l'aide financière pour les services de garde. Toutefois, aucun changement n'est encore survenu dans ce sens.

Le gouvernement libéral a promis l'ouverture de nouvelles places subventionnées ainsi que des fonds pour la mise sur pied de programmes de services de garde en milieu de travail, y compris un à Queen's Park. Toutefois, il a appuyé le projet fédéral de financement des services de garde commerciaux (voir l'article de Martha Friendly à ce sujet). Il accorde par ailleurs un appui financier aux services de garde artisanaux. De plus, rien ne semble être prévu pour la majorité des parents non subventionnés qui veulent avoir accès à des services de garde autorisés.

L'Ontario Coalition for Better Daycare a mobilisé 300 personnes pour son effort annuel de lobbying à Queen's Park, le 28 octobre, après une fin de semaine de conférences. Les libéraux ont été la cible des critiques de très nombreuses personnes venues exprimer leur frustration face à l'incapacité du gouvernement à offrir de nouvelles solutions pour éliminer les injustices si fréquemment dénoncées.

Les Gardiennes en milieu familial de deux agences communautaires établies de longue date en Ontario ont fait une demande d'accréditation syndicale. Au moment d'al-

ler sous presse, ces personnes attendaient toujours la décision du conseil des relations du travail pour savoir si elles pouvaient être considérées comme des employés ou comme des personnes travaillant à leur compte. Nous vous tiendrons au courant de cette affaire qui pourrait avoir des répercussions pour l'ensemble des services de garde en milieu familial du Canada.

Terre-Neuve: Le gouvernement provincial a ajouté 100 000 \$ au budget des services de garde cette année. La somme n'est pas énorme, mais plusieurs nouveautés sont dignes de mention: fonds pour la formation; augmentation des subventions pour la mise sur pied de nouveaux services; augmentation de 430 à 748 \$ du revenu familial net mensuel servant de seuil pour la détermination de l'éligibilité aux subventions et, la nouveauté la plus intéressante, une subvention de 20 ¢ par place autorisée et par jour pour l'équipement et les fournitures. Il s'agit là d'un premier pas vers la création de services de garde accessibles à tous!

Sur la côte ouest de Terre-Neuve, les membres du **Corner Brook Citizens' Action Child Care Committee** ont procédé à une enquête sur les services de garde dont les résultats seront publiés plus tard. Ils ont élu un nouveau Comité exécutif, planifient des rencontres avec les députés et travaillent à la préparation d'un mémoire à l'intention du groupe de travail parlementaire. Ils vont aussi demander des fonds leur permettant d'employer une personne pour l'éducation et le développement communautaire en matière de services de garde.

Québec: En septembre a eu lieu au Palais du Congrès de Montréal le premier Colloque provincial sur la qualité de vie dans les services de garde. Cette vaste rencontre a réuni plus de 1 500 personnes durant près de trois jours, afin de discuter de questions reliées à la garde des enfants. L'événement a été financé par l'Office des services de garde à l'enfance. Les participants et les participantes ont pu assister à environ 80 ateliers ou conférences, touchant tous les aspects de la vie en milieu de garde. Chacune des 600 garderies du Québec avait le droit d'être représentée au Colloque par deux personnes;

une trentaine de Cégeps, les universités, les Centres locaux de services communautaires (C.L.S.C.), ainsi que les départements de santé communautaires (D.S.C.) ont aussi participé.

L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance faisait partie de la table ronde où étaient représentées six associations québécoises.

Pour devenir membre de l'ACPSGE ou pour en savoir plus sur notre association, prière de communiquer avec nous à l'adresse suivante:

**L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance
323, rue Chapel, 3^e étage
Ottawa, Ontario K1N 7Z2
Téléphone: (613) 594-3196**
